



Trade Union  
Advisory Committee  
to the OECD  
*Commission  
syndicale consultative  
auprès de l'OCDE*

# DÉCLARATION SUR LA CRISE COVID-19 ET L'AVENIR DE L'OCDE

PARIS, 10 JUIN 2020

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (ci-après le « TUAC ») se déclare profondément préoccupée par les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie COVID-19 et par les politiques mises en place pour les contenir une crise à considérer comme la plus prononcée et profonde dans l'histoire moderne.

Le TUAC rappelle que la crise s'ajoute à une précarisation et une fragmentation croissante du travail, à l'accroissement des inégalités au niveau mondial, comme en témoignent plusieurs rapports de l'OCDE<sup>1</sup> qui entravent les perspectives économiques à court et à long terme, affaiblissent la cohésion sociale et qui empêchent les économies d'atteindre les Objectifs de développement durable et la transition bas carbone.

La décision du Conseil de l'OCDE de lancer un processus ad-hoc de haut niveau dans les semaines et mois à venir pour traiter l'urgence de la crises COVID-19 est bienvenue.

**À ce titre le TUAC appelle l'OCDE et ses pays membres à exploiter au mieux ce processus en y associant le TUAC et le Business at OECD. Il doit aboutir à une feuille de route pour créer la confiance dans les plans de relance axée sur les points suivants:**

- Protéger les travailleurs, y compris ceux en première ligne, par des actes tangibles en matière de santé et sécurité, de soutien et d'équipements de protection individuelle, avec la participation des syndicats et sur la base du dialogue social afin de définir des protocoles et garantir les droits ;
- Aider les pays en développement grâce à la suspension et l'annulation de la dette, des droits de tirage spéciaux, le financement d'un fond mondial pour la protection sociale, et la montée en puissance de l'aide publique au développement afin de limiter le nombre de personnes sombrant dans la pauvreté ;
- Apporter un soutien massif et continu à l'économie, y compris par des plans de relance budgétaire et de soutien aux entreprises conditionnés à : la protection des emplois, des salaires justes (par la négociation collective), la représentation des salariés sur le lieu de travail (comité d'entreprise, syndicat, comité d'hygiène et de santé), une transition à une économie à bas carbone, les ODD et des normes strictes en matière fiscale et de gouvernance d'entreprise ;

1 Dont « Toujours plus d'inégalités » (2011), « Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous » (2015), « L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale » (2018), « Sous pression: la classe moyenne en perte de vitesse » (2019)

- Maintenir et renforcer les mesures existantes pour préserver l'emploi et les régimes de compensation salariale, assurer des revenus de remplacement adéquates, étendre les droits aux congés rémunérés et aux congés maladie à tous les travailleurs, les étudiants et les apprentis, quel que soit leur statut d'emploi, dans l'économie formelle et informelle par la couverture universelle ;
- Renforcer toutes les dispositions nécessaires pour les tests de masse, le financement de la recherche épidémiologique, ainsi que les médicaments et vaccins ;
- Soutenir la coordination globale des chaînes d'approvisionnement pour la production et la livraison des produits de santé et médicaux, de la nourriture et autres produits essentiels ;
- Augmenter massivement les investissements dans les systèmes de santé publique et les services publics et s'assurer que les services publics sont fondés sur les principes d'accès universel et de justice sociale ;
- Veiller à ce que les nouvelles mesures soient conformes aux normes internationales de confidentialité et de protection des données, qu'elles soient basées sur le consentement, proportionnées et limitées dans le temps.

### **En vue de la préparation de la prochaine réunion du Conseil ministériel de 2020 et le 60e anniversaire de l'Organisation, le TUAC appelle à la poursuite des objectifs suivants et ce sans délai:**

- Soutenir le principe fondamental du multilatéralisme et celui de l'action publique centrée sur les personnes ;
- Réduire les inégalités ex ante à travers des marchés du travail plus justes, y compris par le renforcement des institutions du marché du travail et des régimes collectifs de protection sociales (santé, retraite) ;
- Soutenir des transitions justes pour des économies à l'épreuve du numérique et du changement climatique, grâce à des investissements dans les compétences et l'éducation, le dialogue social et les conventions collectives, et par l'investissement public, des fonds de transition et des politiques industrielles ;
- Contrôler les processus numériques et les modèles commerciaux axés sur les données, conformément aux normes de confidentialité des données, aux principes centrés sur l'humain et à des cadres et des protocoles réglementaires exigeant en matière de transparence, de responsabilité et de proportionnalité ;

- Intégrer la justice économique dans les mesures de relance économique, y compris par des réformes fiscales progressives ;
- Approfondir l'agenda de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises, dont les Principes directeurs à l'intention des multinationales et la législation sur le devoir de vigilance et lutter contre la concentration excessive des entreprises ;
- Repenser le programme de commerce international et d'investissement pour des chaînes de valeur mondiales plus durables et plus respectueuses des travailleurs.

### **À plus long terme, le TUAC appelle à une vision de l'OCDE axée sur les principes suivants:**

- Pas de compromis sur la démocratie, l'état de droit, les Droits de l'Homme et les droits du travail tels que définis par l'OIT et des mécanismes permettant aux États membres de rendre comptes des valeurs et des normes de l'OCDE<sup>2</sup> ;
- Cohérence des politiques dans l'ensemble de l'Organisation, dont la valeur dépasse la somme de ses comités et groupes de travail et réside dans sa capacité à relever les défis politiques en combinant divers domaines d'expertise ;
- Consolidation de l'acquis récent en matière de réformes inclusive du marché du travail et de dialogue social, y compris la Stratégie pour l'emploi révisée et les rapports récents sur les Perspectives de l'emploi.



**TUAC.ORG**

**@TUACOECD**

**WORKERSVOICE@OECD**

2 VU les déclarations de la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE de 1990, déclarant que « les valeurs fondamentales communes aux pays de l'OCDE » sont « la démocratie pluraliste, le respect des Droits de l'Homme et une économie de marché compétitive » ; de 2007 déclarant que la mission de l'Organisation est de « promouvoir la paix, la stabilité, la prospérité et les valeurs démocratiques par le biais de politiques économiques saines et d'une bonne gouvernance » ; et de 2011, déclarant à l'occasion du 50e anniversaire de l'Organisation que « les membres de l'OCDE forment une communauté de nations attachées aux valeurs de la démocratie fondées sur l'État de droit et les Droits de l'Homme, et le respect des principes d'une économie de marché ouverte et transparente » et que « la mission essentielle de l'organisation est de promouvoir une croissance économique plus forte, plus propre et plus juste et d'améliorer l'emploi et le niveau de vie », pour ce faire « identifiant les principaux défis économiques, politiques, sociaux et environnementaux et concevant des politiques visant à améliorer le bien-être des populations du monde entier »